

BAC PRO

COMMERCE EN 2 ANS

► LE MÉTIER

Vendeur, vendeuse.

Le vendeur dispose avec soin les produits dans les rayons ou la vitrine. Il fait particulièrement attention à l'étiquetage afin que tous les prix soient clairement affichés. Il range les produits à leur place. Prêt à rendre service, le vendeur accueille et guide le client. Il peut proposer des animations commerciales. Dans les petites structures, il est polyvalent : il peut réaliser l'inventaire des stocks, passer les commandes, encaisser les règlements et comptabiliser la recette à la fin de la journée.

► LE PROFIL

Le vendeur a une bonne présentation générale. Il est patient, aimable et souriant. Il est à l'écoute de ses clients et sait être convaincant.

► LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Agé de 16 à 25 ans révolus
- ✓ CAP Employé de Commerce Multi spécialités
- ✓ BEP Vente Action Marchande ou autre BEP
- ✓ Avoir suivi une 2nde professionnelle
- ✓ Avoir suivi une 2nde générale et effectué un stage en entreprise
- ✓ Niveau de première ou de terminale générale ou technologique ou professionnelle
- ✓ 2 années d'expérience professionnelle

► LA FORMATION Durée : 24 mois

ALTERNANCE : 2 jours en formation/3 jours en entreprise

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ✓ Animation commerciale, gestion des produits et gestion commerciale, vente, économie-droit, prévention santé environnement, mathématiques appliquées.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- ✓ Français, histoire-géographie, éducation physique et sportive, éducation artistique, anglais, espagnol.

► LA POURSUITE D'ÉTUDES

- ✓ BTS Management des Unités Commerciales (MUC),
- ✓ BTS Négociation Relation Clientèle (NRC),
- ✓ BTS Assurance

▶ AIDES FINANCIÈRES

- ✓ Un salaire selon un % du SMIC sauf convention de l'entreprise plus favorable.

	Avant 18 ans	18 à 21 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	25%	41%	53%
2 ^{ème} année	37%	49%	61%
3 ^{ème} année	53%	65%	78%

- ✓ Le salaire versé à l'apprenti est exonéré d'impôt sur le revenu jusqu'à un certain seuil.
- ✓ Des aides financières forfaitaires du Conseil Régional : hébergement, transport, restauration par le biais de la carte "Jeune Midi-Pyrénées". Cette carte donne également accès au self service, au CDI du lieu de formation et à des réductions pour les activités culturelles et sportives.
- ✓ Comme tout jeune salarié, l'apprenti peut bénéficier d'allocations d'aide au logement.

▶ ADMISSION

- ✓ Remplir les conditions d'accès à la formation.
- ✓ Avoir conclu un contrat d'apprentissage.

▶ DES SERVICES ASSOCIÉS OFFERTS PAR LE CFA

- ✓ Un appui à l'orientation professionnelle.
- ✓ Un atelier de recherche d'un contrat d'apprentissage.
- ✓ Un accompagnement individualisé et un appui au reclassement.

85 Avenue Jean Baylet 31081 Toulouse Cedex

Tel. 05 61 43 21 69

Fax : 05 61 43 21 43

contact@cfatertiairetoulouse.fr

www.cfatertiairetoulouse.fr

